

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 6 (1873)

Artikel: Dieu et l'homme
Autor: Brocher, Henri / Ulrici, Hermann
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU ET L'HOMME

PAR

D^r HERMANN ULRICI ¹

Seconde partie : Eléments de philosophie pratique. Premier volume :
Introduction et principes généraux. Le droit naturel.

Le premier volume de l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui traite deux sujets bien distincts, les principes généraux de la morale dans le sens large du mot, et les applications de ses principes au droit. Les applications à la morale proprement dite et à l'esthétique viendront plus tard.

I. PRINCIPES GÉNÉRAUX

La morale suppose la volonté libre, sans laquelle il n'y a plus lieu de distinguer, ni le bien du mal, ni le vrai du faux, ni le juste de l'injuste. Le matérialisme, il est vrai, nie la liberté et ses conséquences, mais il se borne à nier, il ne prouve pas et ne peut pas prouver.

A. LA VOLONTÉ

La vie morale, comme toute vie organique, suppose le mobile ; celui-ci est une combinaison de force et de besoin, qui

¹ *Gott und der Mensch* von D^r Hermann Ulrici. Zweiter Theil : Grundzüge der practischen Philosophie. Erster Band : Allgemeine grundlegende Einleitung. Das Naturrecht. In 8°, 1873.

permet à l'être de produire lui-même les conditions de son existence, qui implique par conséquent une idée de conservation de soi-même ; la satisfaction du besoin procure en outre une jouissance. L'homme possède une assez grande variété de mobiles ; l'auteur en énumère quelques-uns, entre autres l'imagination.

L'homme, et c'est en cela qu'il se distingue du reste de la création, n'est pas l'instrument passif, le jouet de ses mobiles ; il les domine, peut leur imposer silence, dans une certaine mesure même les évoquer à son gré ; c'est cette faculté de dominer les mobiles qui constitue la volonté, laquelle par conséquent ne doit pas être confondue avec le mobile, comme cela se fait malheureusement souvent. Pour que cet empire puisse s'exercer sur les mobiles, il faut que ceux-ci se changent en désirs, c'est-à-dire qu'ils deviennent conscients. La conscience est indispensable à la volonté ; elle doit porter non-seulement sur le besoin, mais sur les moyens de le satisfaire et peut-être même sur les conséquences de cette satisfaction.

La volonté n'est pas nécessaire à l'action ; le mobile suffit à lui seul pour mettre le corps en mouvement ; c'est ce qui arrive toujours chez l'animal, ainsi que chez l'homme quand il ne se possède pas. La volonté s'oppose à ce cours naturel des choses pour contrôler le mobile. Cette résistance est un premier acte, auquel vient s'en joindre le plus souvent, bien que pas toujours, un second, la délibération, puis un troisième, la décision, qui n'est pas nécessairement conforme au résultat de la délibération. Le discernement et la conscience, nécessaires à la volonté, ne doivent pourtant pas se confondre avec celle-ci, qui présente plutôt le caractère d'un mobile. Toutefois, la volonté supposant la conscience, elle se développe graduellement comme celle-ci, ce qui ne l'empêche pas d'être le véritable moi, l'essence de l'homme.

B. LA LIBERTÉ

Une fois qu'il a appris à distinguer entre les mobiles et la volonté qui vient les modérer, l'homme arrive à considérer cette volonté, qui est son moi, comme étant, en partie au moins, la

cause de ses actes ; il pense qu'il dépend de lui d'agir dans tel sens plutôt que dans tel autre. En d'autres termes , il se croit libre. On peut contester le bien fondé de cette croyance ; mais personne n'en conteste l'existence. — L'auteur voit dans le besoin puissant que nous avons de conserver et de développer notre prétendue liberté, dans le fait que l'homme est capable d'aller au devant de la mort, de surmonter par conséquent même l'instinct de la conservation personnelle , des indices très-forts en faveur de l'existence de la liberté ; il passe ensuite en revue, pour en démontrer l'insuffisance , les diverses objections faites à cette thèse. Nous devons renoncer à le suivre dans cette discussion.

Disons seulement qu'il déclare en terminant que la liberté est la condition *sine qua non* de toute morale.

C. ORIGINES DES NOTIONS MORALES

Il n'y a pas de société sans règle communément observée par les associés ; cette règle, il est vrai, peut se borner à l'obéissance à un même chef. Comment expliquer cette unité de conduite ? Arrivons tout de suite à la partie dogmatique, en passant par-dessus la polémique.

Une règle de conduite, dit l'auteur, n'est observée que si elle se présente comme un devoir. Le sentiment du devoir est donc un facteur indispensable à la notion de société. L'existence du devoir est attestée par le repentir, par un regret de n'avoir pas fait quelque chose qu'on pouvait faire. Quand le sentiment du devoir se précise, quand nous avons conscience non-seulement que le devoir existe, mais encore de ce en quoi il consiste, nous arrivons à l'obligation, *Pflicht*. La conscience morale, *Gewissen*, est à la conscience de l'obligation, *Pflicht-Bewusstsein*, ce que le fait général est au cas particulier. L'un et l'autre supposent et complètent le sentiment du devoir. La conscience seulement n'est pas un fait primordial ; elle suppose une distinction entre plusieurs sentiments. Cette distinction peut être imparfaite ; la conscience alors sera défectueuse, car c'est un préjugé que de la croire infaillible.

Produit d'une combinaison , d'un développement, la con-

science est très inégalement présente chez les divers individus; le sentiment du devoir au contraire est un fait psychologique élémentaire qui se retrouve et se retrouve le même chez tous les hommes. Cette invariabilité est dans sa nature, car il se contredirait s'il ne la possédait pas. A la fois subjectif et objectif, en ce qu'il a son lieu dans le sujet et en ce que l'objet doit s'y conformer, il est le critère qui nous permet de distinguer le vrai, le beau, le bien, d'une manière générale le moral.

L'existence de ce sentiment constatée, déterminons-en la nature. C'est une affection de l'âme relative à ses propres états, et en particulier à son développement futur. Tout développement suppose un but, qui doit être le même pour toutes les âmes. L'idée de devoir est une idée de perfectionnement; il faut distinguer seulement le perfectionnement moral, qui consiste à bien choisir les buts, du perfectionnement naturel, qui augmente les moyens nécessaires pour arriver aux buts. Les deux perfections s'appuient l'une l'autre; il peut arriver, ce nonobstant, que le même être soit très parfait dans un sens et très imparfait dans l'autre.

Notre but, c'est nous-mêmes, notre propre perfectionnement. Reste à savoir en quoi consiste la perfection. Celle de la connaissance s'appelle le vrai, celle de la volonté le bien, celle du sens esthétique le beau. Ces trois idées supposent le sentiment du devoir, complété par d'autres éléments. Cherchons d'abord en quoi consiste le vrai.

LE VRAI.

Cette notion est de nature essentiellement morale. Cela se manifeste dans le fait que nous ne nous contentons pas de l'exact, relatif aux idées particulières, aux effets, aux apparences, que nous voulons avoir une conception de l'ensemble du monde, des causes, de l'essence des choses. Cette connaissance supérieure, dont l'objet est le vrai, ne nous est nécessaire, ni pour notre vie matérielle, ni même pour notre vie intellectuelle isolément considérée, lesquelles pourraient se contenter d'idées particulières et d'exact. Elle est nécessaire à notre vie morale, à la satisfaction du besoin d'ordre et de règle qui nous

possède ; il nous la faut, parce que nous avons un devoir à accomplir et que nous ne pouvons pas l'accomplir sans son secours.

La notion de vérité est donc une idée morale ; d'abord parce qu'elle ne peut se trouver que chez un être moral ; ensuite parce qu'elle renferme l'idée d'un but qui ne peut être atteint que par l'activité d'un être moral ; enfin parce qu'elle répond à une idée de devoir, et nous impose l'obligation de tendre à la perfection de la connaissance. Ainsi comprise, la notion du vrai est la base indispensable de celle du bien.

LE BIEN

Si le vrai nous était inaccessible, nous ne pourrions avoir une notion vraie du bien. Toutefois la méthode qui conduit à la vérité sur le bien n'est pas celle qui conduit à la vérité sur les choses, leur but et leur règle ; le secours de l'expérience fait ici défaut. Une action en effet est bonne ou mauvaise suivant les buts qu'elle poursuit, les motifs qui la déterminent. Or, les buts et les motifs ne sont pas révélés par l'expérience, immédiatement au moins.

Nous appelons bien tout ce qui satisfait nos besoins, tout ce qui a une valeur pour nous. A ce titre, la vérité elle-même est bonne. L'homme est la mesure du bien, tandis que la mesure du vrai se trouve dans l'objet, dans l'ensemble du monde. Le bien est anthropocentrique, le vrai cosmocentrique.

Le critère du bien, c'est l'homme, mais l'homme tel qu'il doit être. Au physique comme au moral, ce qui convient à l'être sain ne convient pas toujours à l'être maladif ; d'où résulte que la perfection est nécessaire au bonheur. Mais l'homme ne naît pas parfait ; il faut distinguer en lui le bien du mal. Il faut distinguer aussi le bien ou le mal naturel, qui sont tout ce qui favorise la perfection ou s'y oppose, et le bien ou le mal moral, qui supposent une volonté humaine dans les conditions indiquées.

LE BEAU

La notion du beau se développe aussi graduellement. Elle a son point de départ dans un fait naturel et sensible, qui doit

être complété par un élément spirituel. L'élément naturel c'est la perception d'une apparence agréable ou désagréable ; l'élément spirituel, c'est la satisfaction donnée par le beau comme par le bien et le vrai, au besoin de perfection, au sentiment de ce qui doit être. On arrive de la sorte à définir le beau : ce qui met en évidence la perfection humaine. Complétons la définition en disant : Le beau présente la perfection que l'homme doit atteindre par sa volonté.

Le sens du beau se manifeste d'abord dans le goût de la parure, que nous trouvons chez l'enfant et le sauvage, L'homme cherche le beau d'abord en lui, et en étend plus tard l'idée au reste de la nature. La nature n'est belle qu'en sens qu'elle répond à des sentiments humains.

La faculté qui nous permet de distinguer le beau est l'imagination, laquelle travaille, souvent à notre insu, à mettre de l'ordre dans nos conceptions comme la force plastique en met dans les éléments matériels de notre être. L'imagination est satisfaite ou choquée par les données de nos sens ; de là la confusion souvent faite entre ce qui flatte les sens et ce qui plaît à l'imagination ; de là aussi l'attrait, l'amour qu'éveille en nous la contemplation du beau.

Cet attrait ne se retrouve pas toujours ni dans le vrai qui nous déplaît souvent, ni dans le bien qui se présente parfois sous la forme d'un devoir pénible à accomplir. Le beau est précisément destiné à nous faire aimer le bien et le vrai, en nous les signalant et les couvrant de charmes.

D. RAPPORT DE NOS DIVERSES IDÉES MORALES. LA RAISON. LA SCIENCE ET L'ART ; L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

Pourquoi les notions fondamentales du beau, du vrai et du bien varient-elles suivant les temps et les personnes ? Cela tient soit au développement inégal de l'idée de devoir dont elles sont des fonctions, soit au fait que la faculté de discernement, qui est nécessaire aussi, s'exerce avec plus ou moins de profondeur, de précision et de pureté ; elle est souvent dénaturée par l'intervention d'intérêts personnels, de sympathies, etc.

Les trois idées du beau, du bien et du vrai ayant be-

soin les unes des autres pour se développer, cette solidarité a fait supposer l'existence d'une faculté unique de l'âme, qui s'appliquerait à ces trois objets et qu'on appelle la raison, *Vernunft*. Le sens de ce mot est difficile à déterminer. On considère généralement la raison comme la faculté qui nous permet de concevoir le suprasensible ; elle tient nécessairement du sentiment, puisqu'il ne peut être ici question de sensation ; elle renferme en outre un élément de discernement. Comme le nom l'indique (*Vernunft* de *vernehmen*), la raison est une prise de possession de certaines données ; elle a une valeur pratique, puisqu'elle nous met en mesure d'atteindre nos buts ; enfin, on se la représente comme un mobile, qui nous pousse à agir raisonnablement et s'efforce de régler les autres mobiles.

On voit que la raison met en jeu des facultés diverses ; c'est à cause du caractère moral qui leur est commun qu'on les réunit dans une même conception et sous un même nom. La raison se présente ainsi comme le concours de toutes nos facultés, pour l'accomplissement de notre destinée.

L'esprit humain ayant besoin d'unité, ce concours des diverses facultés ne peut se faire qu'au moyen d'une répartition du travail entre les différents moments ou entre les différents individus qui composent une société. L'instant consacré à la recherche du vrai ne peut pas l'être à la réalisation du bien ou du beau. La personne qualifiée pour l'une de ces tâches ne l'est par le fait même généralement pas pour une autre. C'est ce qui a fait distinguer diverses sphères d'activité, dont certains individus font leur spécialité ; ainsi la science, qui poursuit le vrai et l'art qui se propose le beau. Le bien est l'objet de la pratique qui est l'affaire de tout le monde, sans excepter le savant et l'artiste. C'est pour satisfaire leurs besoins communs au moyen de facultés diverses que les hommes s'organisent en sociétés, parmi lesquelles l'état et l'église tiennent le premier rang.

E. BUT ET DIVISION DE LA PHILOSOPHIE PRATIQUE.

Les diverses branches de l'activité humaine et les diverses institutions qu'elles font naître doivent conserver les unes vis-

à-vis des autres une certaine indépendance, qui laisse pourtant subsister leur solidarité. La détermination de leurs limites ne peut être opérée que par la philosophie pratique ; elle seule est en mesure de montrer à l'homme les divers buts qu'il doit se proposer et d'assigner à ces buts leur importance relative.

La philosophie pratique montre d'abord comment la nature humaine est essentiellement morale, et comment le sens moral est indispensable à la recherche et à la conquête du vrai ; elle laisse aux autres sciences l'exécution de cette tâche.

Elle ne s'acquitte pas aussi facilement à l'égard du bien et du beau ; ici elle doit entrer dans le détail. Elle se divise alors en plusieurs branches, qui sont la morale proprement dite, l'esthétique et le droit ; ce dernier, qui s'occupe de l'organisation de la société, de la création des conditions nécessaires au développement de l'homme moral, est un prélude nécessaire aux deux autres sciences. Mais on ne peut l'aborder que si on connaît la nature morale de l'homme. C'est ce qui a forcé l'auteur à faire précéder de l'étude que nous venons de résumer le traité de droit naturel que nous allons aborder maintenant.

(A suivre.)

HENRI BROCHER.
